

SG MIROVA ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT DURABLE ISR

Rapport mensuel



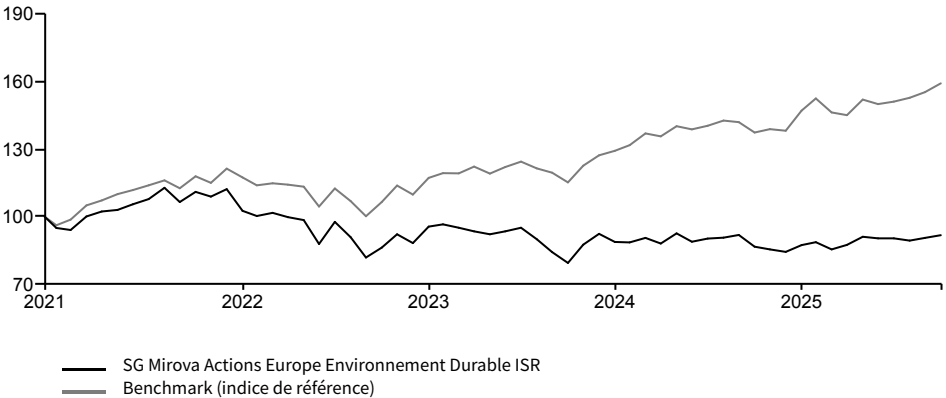
OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du FCP est de réaliser une performance supérieure à l'évolution de l'indice « MSCI Europe Net Total Return Index » (dividendes nets réinvestis) grâce à des investissements dans des sociétés délivrant des solutions en faveur de la transition environnementale sur la durée de placement recommandée de 5 ans. Pour ce faire, la sélection des valeurs en portefeuille se base à la fois sur des critères d'analyse financière et des critères d'analyse extra-financière intégrant la prise en compte des aspects ESG (Environnemental, Social, Gouvernance). Le FCP a pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR.

HISTORIQUE DE PERFORMANCES

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs

GRAPHIQUE DE PERFORMANCES (base 100)



PERFORMANCES

Performances cumulées	1 mois	3 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans*	5 ans*	Depuis lancement *
Fonds	1,32%	1,52%	8,70%	5,88%	2,07%	-	-1,77%
Benchmark	2,55%	5,38%	15,23%	15,87%	14,34%	-	10,14%
Ecart	-1,23%	-3,87%	-6,53%	-9,99%	-12,26%	-	-11,90%

Performances calendaires	2024	2023	2022	2021	2020
Fonds	-8,61%	4,62%	-21,27%	-	-
Benchmark	8,59%	15,83%	-9,49%	-	-
Ecart	-17,20%	-11,21%	-11,78%	-	-

Source : Société Générale Investment Solutions France

DONNÉES DE RISQUE

	Volatilité			Perte maximum	Période de recouvrement (mois)
	1 an	3 ans	5 ans		
Fonds	7,79%	13,65%	-	-32,10%	-
Benchmark	9,82%	10,40%	-	-19,50%	8

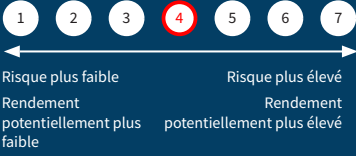
Source : Société Générale Investment Solutions France

Risque de perte en capital, Risque de change, Risque actions

OCTOBRE 2025

PART CAPITALISATION EUR	VL
FR0050000449	91,79
Actifs nets	14,47 M€

Indicateur synthétique de risque ISR



SFDR

Art 8

Minimum d'investissement durable

60%

Date de lancement

08 janvier 2019

Forme juridique

Fonds commun de placement de droit français

Société de gestion

SG IS (France)

Société de gestion en délégation

Mirova

Dépositaire/Conservateur

Société Générale S.A.

Type d'investisseur

Tout investisseur

Devise de la part

EUR

Valorisation/Souscription/Rachat

Quotidien

Valeur liquidative d'origine

100 EUR

Souscription minimum

1 millième de part

Coûts ponctuels

Coûts d'entrée	2,00%
Coûts de sortie	0,00%

Coûts récurrents

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,19%
Coûts de transaction	0.16%

Coûts accessoires

Frais de performance	-%
----------------------	----

Benchmark (indice de référence)

MSCI Europe
Indice de référence en net dividendes réinvestis

Éligibilité

Assurance-Vie
Comptes titres ordinaire
PEA

(1) Échelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Tout renseignement contractuel relatif au fonds renseigné dans cette publication figure dans le prospectus. Le prospectus, le DICI, ainsi que les états financiers annuels et les statuts sont disponibles gratuitement auprès du siège de SG 29 Haussmann ou sur le site suivant : www.sg29haussmann.societegenerale.fr



Critères financiers

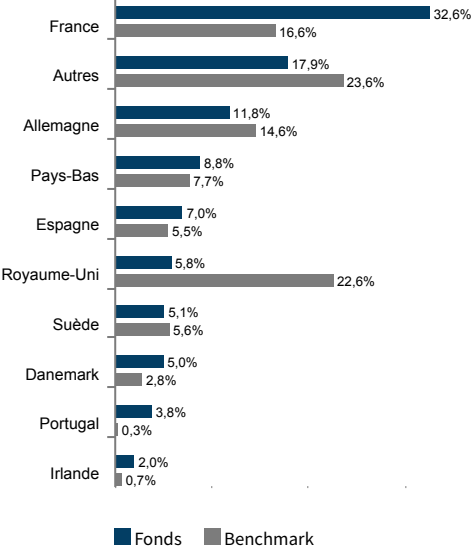
STATISTIQUES DU PORTEFEUILLE

Capitalisation moyenne (M€)	74 379
Nombre de positions	40
PER	18,56
Rendement du dividende	2,0%

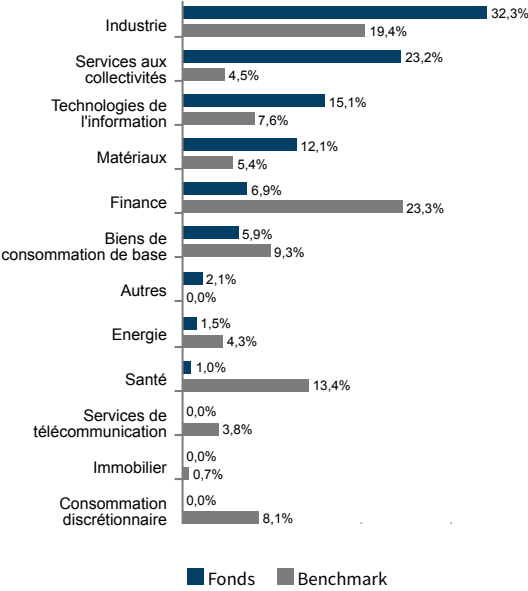
10 PRINCIPALES POSITIONS GLOBALES

Nom	Poids	Secteur	Pays
ASML HOLDING NV	5,2%	Technologies de l'information	Pays-Bas
IBERDROLA SA	5,2%	Services collectifs	Espagne
SIEMENS AG	5,2%	Industrie	Allemagne
SCHNEIDER ELECTRIC SE	4,8%	Industrie	France
PRYSMIAN SPA	4,2%	Industrie	Italie
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	4,1%	Services collectifs	France
HALMA PLC	4,0%	Technologies de l'information	Royaume-Uni
NOVONESIS NOVOZYMES B	3,9%	Matériaux	Danemark
DANONE SA	3,9%	Produits de première nécessité	France
AIR LIQUIDE SA	3,6%	Matériaux	France

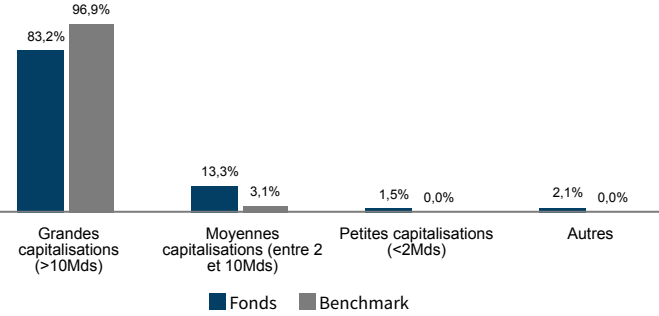
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ACTIONS



RÉPARTITION SECTORIELLE ACTIONS



RÉPARTITION PAR CAPITALISATION



Source: Société Générale Investment Solutions France
La pondération réelle, les allocations d'investissements et les rendements sont susceptibles de varier sur une période continue et peuvent ne pas être exactement les mêmes que ceux indiqués. Les investisseurs doivent comprendre les différentes classes d'actifs qui composent les allocations d'investissements car chaque classe d'actifs possède des types de risques spécifiques.



Critères extra-financiers

INDICATEURS ESG

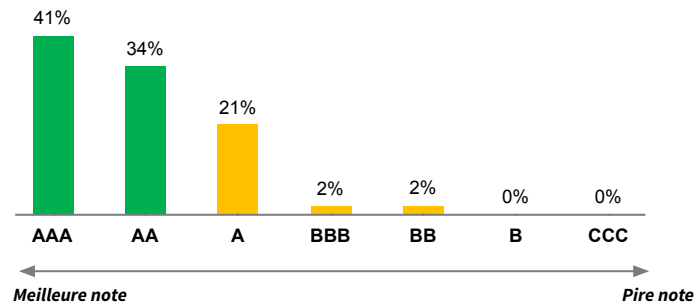
	Fonds	Univers
Note de qualité ESG*	8,1	8,6
Couverture de la notation ESG	96,70%	100,00%
Note ESG	AA	AAA
Empreinte carbone (tonnes de CO2 / million investi)	119,2	176,5
Couverture de l'empreinte carbone	98,50%	99,20%

 Une tonne de CO2 c'est environ un aller-retour Paris-New-York

INDICATEURS DE DURABILITE

Investissements durables	97.94
Engagement	74.92%
Objectifs environnementaux	74.21
Engagement	24.74%
Objectifs sociaux	23.74
Engagement	50.19%
Taxonomie	0.00
Engagement	0.00%

RÉPARTITION PAR NOTES ESG



PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

	% de revenus durables	Poids dans le fonds
Iberdrola, S.A.	28,1%	5,2%
KINGSPAN GROUP PUBLIC LIMITED COMPANY	76,6%	2,0%
ALSTOM SA	89,0%	1,9%
Nordex SE	100,0%	1,8%
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	100,0%	1,1%

RÉPARTITION DES INDICATEURS DE CONTROVERSES DU FONDS



INDICATEURS D'IMPACT

	Nombre de problèmes et d'incidents graves recensés en matière de droits de l'homme
0%	Univers: 3,0% Couverture MSCI (fonds/univers) 100,0%/100,0%
	Femmes au sein du comité exécutif
27%	Univers: 27,9% Couverture MSCI (fonds/univers) 96,9%/99,2%

	Evolution des effectifs au global sur 3 ans
4%	Univers: 3,1% Couverture MSCI (fonds/univers) 100,0%/100,0%
	Emetteurs exposés à de sérieuses controverses
0%	Univers: 3,0% Couverture MSCI (fonds/univers) 100,0%/100,0%

Le calcul des scores ESG et des indicateurs d'impacts sont réalisés sur la seule poche éligible (hors liquidités et titres de créances publics).
Couverture de la notation fonds/indice (%)
Les données de cette page proviennent de source MSCI
*La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG

COMMENTAIRES DE GESTION

Le portefeuille est en hausse de 1,32%, son indice de référence est en hausse de 2,56%. La contreperformance est principalement liée à des valeurs qui ne sont pas dans notre univers thématique à l'image du secteur du luxe (LVMH +17,6% ; Essilor +15,0%), des énergies fossiles (Total +6,0% ; Shell +6,5%) ou encore de la santé (Astra Zeneca +10,8% ; Sanofi +11,5% ; GSK +12,4%) mais qui sont des pondérations importantes du MSCI Europe. La saison de résultats se terminent, les publications ont été contrastées et les réactions parfois excessives. Au-delà de ses préoccupations de court terme, nous construisons un portefeuille dont les investissements s'appuient sur des tendances de croissance de long terme à l'image de la transition énergétique et écologique. Par ailleurs, notre sélection de valeurs au sein du financement de la transition a pesé sur la performance (Crédit Agricole -6,5%) comme celle de la construction décarbonée avec Saint Gobain (-8,3%) qui a publié un troisième trimestre en ligne. La thématique de l'électrification a été un contributeur positif avec des titres comme Nordex (+17,3%). La thématique de l'efficacité énergétique a été également un facteur positif pour la performance du fonds. Schneider (+3,6%) a publié un solide troisième trimestre avec une croissance organique de +9,0%, supérieure aux attentes. Les producteurs d'électricité et les gérants de réseau électrique se sont illustrés au cours du dernier mois tel qu'Iberdrola (+9%). Les 5 meilleurs contributeurs : ASML Holding NV (+11,03%), Iberdrola SA (+9,07%), Siemens Aktiengesellschaft (+7,13%), Prysmian S.p.A. (+6,70%), Nordex SE (+17,34%) Les 5 détracteurs : Sopra Steria Group SA (-16,63%), Compagnie de Saint-Gobain SA (-8,29%), Smurfit Westrock PLC (-12,45%), Air Liquide SA (-5,05%), Dassault Systemes SE (-13,61%) Deux contributeurs : Prysmian (Energie renouvelable) Iberdrola (Energie renouvelable) Deux détracteurs : Saint-Gobain (construction verte) STMicroelectronics (mobilité verte)

GLOSSAIRE

SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)

Le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concerne les informations à fournir en matière de développement durable dans le secteur des services financiers (dit règlement SFDR ou règlement Disclosure).

TAXONOMIE

Le règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 (dit règlement Taxonomy) établit un cadre pour faciliter l'investissement durable et modifiant le règlement (UE) 2019/2088.

INDICATEURS ESG

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaque entreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.

*La note de qualité ESG de l'univers est retraitée des 20% des moins bonnes notes ESG

Lettre	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Note	0 - 1.4	1.4-2.9	2.9-4.3	4.3-5.7	5.7-7.1	7.1-8.6	8.6-10

EMPREINTE CARBONE

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories :

Champ d'application 1 - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par l'institution.

Champ d'application 2 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées principalement par la production d'électricité consommée par l'établissement.

Champ d'application 3 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes qui sont des conséquences des activités de l'institution, mais qui proviennent de sources non détenues et contrôlées par l'institution.

Le fonds utilise des données Carbone4 qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des champs d'applications 1, 2 et une partie du champ 3 produites par les sociétés détenues en portefeuille.

CONTROVERSE

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...) L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations. Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

 **Drapeau Vert** : indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.

 **Drapeau Jaune** : indique un litige qui mérite d'être signalé.

 **Drapeau Orange** : indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.

 **Drapeau Rouge** : indique au moins un litige sévère.

L'indicateur de controverse se traduit en note de controverse :

Rouge 0 - Orange 1 - Jaune 2 à 4 - Vert 5 à 10

REVENUS À IMPACT POSITIF

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis sociaux et environnementaux du monde. Il est calculé comme une moyenne pondérée, en utilisant les pondérations du portefeuille ou de l'indice et le pourcentage de chaque émetteur sur les revenus générés par Sustainable Impact Solutions. Pour être éligible à la contribution, un émetteur doit respecter des normes ESG minimales.

COUVERTURE MSCI

La notation ESG MSCI ne couvre pas la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document, la couverture de la notation est affichée en nombre et en pourcentage (nb/%), c'est-à-dire le nombre de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.

INDICATEURS D'IMPACT

Les indicateurs d'impacts permettent de rendre compte de manière pertinente et pérenne l'engagement environnemental, social et gouvernemental de nos investissements. Les quatre indicateurs affichés ne constituent pas une liste exhaustive, ils ont été choisis par la société de gestion.

- Revenus des solutions à impact durable : reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises contribuent à résoudre les grands défis environnementaux du monde

- Membres indépendants au conseil : présence personnes indépendantes au sein des conseils

- Main d'œuvre représentée par des conventions collectives : pourcentage de la main-d'œuvre de la société qui est représentée par des conventions collectives, si ce chiffre est déclaré.

- Conformité au Pacte mondial des Nations Unies : indique si la société respecte les principes du Pacte mondial des Nations Unies.

AVERTISSEMENT

Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni une offre de produit ou service, ni une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part de Société Générale Investment Solutions. La référence à certains instruments financiers, le cas échéant, est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans le portefeuille du fonds. Elle ne constitue pas une recommandation d'investissement dans ces instruments. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites dans le présent document ne garantissent en aucun cas les performances futures. Ce document est élaboré à partir de sources que Société Générale Investment Solutions considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation mais qui n'ont pas été certifiées de manière indépendante. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Ce document ne contient pas toutes les informations nécessaires et suffisantes à la prise de décision d'investissement. Avant toute décision finale d'investissement dans le produit financier visé dans ce document, l'investisseur doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation réglementaire du fonds, et notamment du Document d'Informations Clés (DIC) en vigueur, disponible sur simple demande auprès de votre conseiller, sur le <https://investmentsolutions.societegenerale.fr/fr/> et le site de l'AMF (HYPERLINK "<http://www.amf-france.org>" www.amf-france.org) ainsi que le prospectus en vigueur également disponible sur simple demande auprès de Société Générale Investment Solutions ou de votre conseiller. Nous vous invitons plus particulièrement à prendre connaissance des coûts et charges du fonds, qui ont une incidence négative sur sa performance, ainsi que des facteurs de risques spécifiques à ce fonds. L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du produit avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers, son degré d'acceptation du risque et sa capacité à en subir les pertes ainsi que ses préférences en matière de durabilité des produits financiers. En conséquence, Société Générale Investment Solutions ne peut en aucun cas être tenue responsable, directement ou indirectement, de toutes les conséquences, notamment financières, résultant d'opérations sur instruments financiers conclues sur la base de ce seul document qui ne se substitue pas aux documents réglementaires et aux documents d'informations périodiques du fonds. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Le présent document est émis par, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 06000029, S.A.S au capital de 2.000.000 €, agissant sous la dénomination commerciale de Société Générale Investment Solutions (France), ayant son siège au 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 450 777 008. De plus amples détails sont disponibles sur le site de Société Générale Investment Solutions : <https://investmentsolutions.societegenerale.fr> N°ADEME: FR231725_01YSGB